



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Auriébat

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement

Arrêté : classement le 12/08/1914

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 12 août 1914

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.